

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
DELIBERATION N°2025_021

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
Reçu en préfecture le 10/04/2025
Publié le
ID : 076-217601087-20250403-2025_021-DE



VILLE DE BOIS-GUILLAUME (SEINE-MARITIME)

CONSEIL MUNICIPAL
3 AVRIL 2025



Date de la convocation : 28/03/2025

Date d'affichage : 28/03/2025

Conseillers en exercice : 33

Conseillers présents régulièrement convoqués : 26

Représentés régulièrement convoqués : 6

Absents : 1

Présents régulièrement convoqués : Mmes et MM.

Théo PEREZ, Philippe Emmanuel CAILLÉ, Mélanie VAUCHEL, Michel PHILIPPE, Patricia RENAULT, Jérôme ROBERT, Margaux VANTHOURNOUT, Aurélien BEHENGARAY, Marie MABILLE, Christine LEROY, Isabelle HERBERT, Grégory DEREN, Basile BERNARD, Gaëlle RICHET, Grégoire POUPON, Claire PEREZ, Vincent BOURGES, Marie-Laure PATOUX, Bruno COLESSE, Catherine GENDRE, Marie-Françoise GUGUIN, Nicole BERGES, Marie-Josèphe LEROUX-SOSTÈNES, Lionel ANSELMO, Isabelle SAINT BONNET, Frédéric ABRAHAM

Absents excusés régulièrement convoqués :

M Hervé ADEUX pouvoir à M Basile BERNARD, Mme Hélène SOLER pouvoir à Mme Marie MABILLE, Mme Karen YVAN pouvoir à Mme Mélanie VAUCHEL, M Jean-Marie LÉGUILLON pouvoir à M Michel PHILIPPE, M Stéphane BERTOLETTI pouvoir à Mme Patricia RENAULT, M Gildas QUÉRÉ pouvoir à Mme Marie-Françoise GUGUIN

Secrétaire de séance : Mme Isabelle SAINT BONNET

14 - OBJET : TRANQUILLITE PUBLIQUE - POLICE MUNICIPALE - ALARMES ANTI-INTRUSION - AIDE FINANCIÈRE AUX PARTICULIERS POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME D'ALARME - APPROBATION

Rapporteur : Théo PEREZ au nom du Conseil de la Municipalité

2025_021

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-29,

Vu l'instruction comptable M57,

Vu le décret n° 2022-505 sur les pièces justificatives des collectivités locales,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
DELIBERATION N°2025_021

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 076-217601087-20250403-2025_021-DE



Vu la délibération n° 2024_037 adoptée en séance du Conseil Municipal du 18 avril 2024 prévoyant la création d'une aide financière aux particuliers pour l'installation d'un système d'alarme dans leur résidence principale,

Vu les demandes d'aides financières demandées par les particuliers,

Considérant la nécessité de joindre une délibération nominative pour permettre le versement des aides aux particuliers,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les attributions d'aides suivantes et leur montant ci-dessous :

DOUILLET	Gilles	100,00 €
TAMARELLE	Andrée	49,80 €
GUTIERREZ	Laurence	128,31 €
TOUTAIN	Rachel	17,41 €
AUPEE	Timothée	187,19 €
DUTOT	Mathieu	200,00 €
ALEXANDRE	Agnès	200,00 €
DUTOT	Bernard	160,55 €
PAPELOREY	Patricia	91,33 €
DEMAGNEE	Vincent	169,60 €
TRABELSI	Karim	87,00 €
AUBER	Antoine	200,00 €
COUPIREAU	Liliane	200,00 €
PARIS	Loann	18,33 €
PIERRE	Stéphane	183,00 €
SINOQUET	Jean Claude	45,80 €
QUEDEVILLE	Yann	100,00 €
HUCY	Jean-Louis	200,00 €
MARTIN	Edwige	89,60 €
LEBORGNE	Agnès	53,99 €
MILHE POUTINGON	Fanny	129,20 €
BRUNIQUEL	Maxime	100,00 €
ANFRY	Aline	149,60 €
LEFEBVRE	Claudine	100,00 €
PELET	Colette	100,00 €

1 absent : Philippe COUVREUR

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte la présente délibération sur la base du vote auquel il est procédé :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

VILLE DE BOIS-GUILLAUME
CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2025
DELIBERATION N°2025_021

Envoyé en préfecture le 10/04/2025

Reçu en préfecture le 10/04/2025

Publié le

ID : 076-217601087-20250403-2025_021-DE



le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Théo Perez', written over a light blue rectangular background.

Théo PEREZ

Document signé électroniquement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr